

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 avril 2024

SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES
GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

AMENDEMENT

N ° CE3155

présenté par

M. Vuibert, Mme Klinkert, M. Haury, M. Lamirault, Mme Vidal, M. Marion, M. Boudié, M. Reda,
Mme Brulebois, M. Fait, M. Batut, Mme Liliana Tanguy et M. Mazars

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 12, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.